



*23ème Session du Conseil des droits de l'homme*

**EPU: Mali**  
**Mardi, 06 Juin 2013**

*Intervenant : Biro Diawara*

Monsieur le Président,

Nous tenons à saluer les efforts qui ont été déployés par la communauté internationale pour aider le Mali à recouvrer son intégrité territoriale en luttant contre les groupes terroristes et trafiquants de drogues.

La RADDHO suit de près l'évolution de la situation depuis le début de la crise. L'EPU du Mali doit servir de cadre d'école pour le Conseil compte tenu de l'état de guerre dans lequel le pays se trouvait lors du premier passage à l'examen.

La RADDHO apprécie l'engagement pris par le Mali à travers sa collaboration avec la Cour Pénale Internationale.

Cette collaboration doit se traduire concrètement sur le terrain par l'adoption des mesures afin de traduire en justice les principaux responsables civils et militaires qui ont commis des crimes et violations massives et graves des droits de l'homme dans le Nord et à Bamako.

Le Mali étant un pays multi-ethnique, l'occupation du Nord a créé une fracture sociale entre les différentes composantes du pays. Face à cette situation spécifique et préoccupante, notre organisation invite les autorités à promouvoir un dialogue inclusif pour la réconciliation nationale à fin de permettre aux maliens du Nord de se sentir bien au sud, ainsi qu'à ceux du sud de se sentir mieux au Nord.

Le redéploiement des forces de la Minusma qui est prévu pour le mois de juillet prochain, doit aider le pays à accélérer les réformes de son armée pour lutter contre la prolifération des armes, et la mise sur pied d'un programme d'encadrement et de réinsertion des enfants soldats.

En conclusion, nous encourageons le Mali à poursuivre sa pleine coopération avec le Conseil des droits de l'homme pour achever ses réformes dans la promotion et la protection des droits humains grâce à l'édification d'une réelle société démocratique.

Jé vous remercie.